



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann – Cressier



Visite – Dégustation – Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch



**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

Cuisine du terroir
authentique
et gourmande

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

 **Pompes funèbres
Grau**

24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'hiver, un défi surmonté par l'ingéniosité du vivant



Credit: Anne May

viteos
partenaire de transition énergétique

Face aux rigueurs de l'hiver, la faune et la flore déploient des stratégies variées pour survivre: migration, hibernation et adaptations physiques. Ces mécanismes illustrent l'incroyable résilience du vivant et inspirent des solutions respectueuses de la biodiversité, comme nous l'explique Anne May en page 7



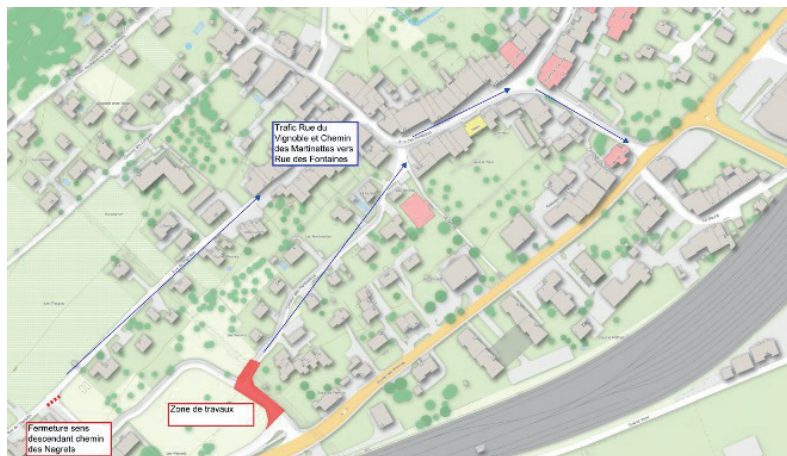
AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE FERMETURE

CHANTIER—CAD ENTRE-DEUX-LACS—CHEMIN DES MARTINETTES



Nous vous informons que depuis le 20 janvier et pour une durée de 3 semaines, la circulation à travers le chemin des Martinettes et le chemin des Nagrets sera bloquée au trafic motorisé pour les travaux de mise en place du réseau CAD.

Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux, et des déviations seront organisées de la manière suivante :

- Le trafic de la rue du Vignoble sera dévié vers la rue des Fontaines
- Le trafic du chemin des Martinettes sera dévié vers la rue des Fontaines.

Nous tenons à préciser que l'avancement des travaux est fortement dépendant des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

Pour tout renseignement complémentaire

Direction de travaux: Vincent Becker Ingénieurs SA

Fontaines 10, 2087 Cornaux, 032 724 34 13, info@vbisa.ch

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Dans sa séance du 6 janvier 2025, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale, M^{me} Gordana Botalla, première suppléante du parti socialiste, en remplacement de M^{me} Maura Frigerio-Bottinelli, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 6 janvier 2025

Conseil communal

ERRATUM

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



VOTATION FÉDÉRALE DU 9 FÉVRIER 2025

CORNAUX

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 51 60

LATÉNA

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 50 30

Vote des malades à domicile

Les électeurs et électrices âgé-es, malades ou handicapé-es, qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, jusqu'au dimanche matin 9 février 2025 à 11h00 au plus tard.

CONSEILS COMMUNAUX

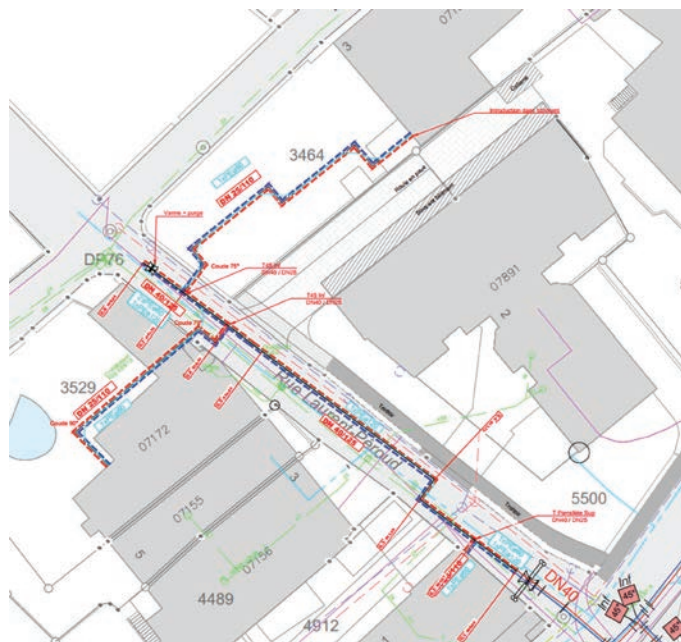
CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX LAURENT-PERROUD

TRAVAUX CAD:

La rue Laurent-Perroud sera fermée à la circulation dès le 2 décembre 2024 comme ci-dessous:



Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur la place de jeux de l'école, merci de respecter le marquage en place.

Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.01.25 au 10.02.25
Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 119531

Parcelle(s) et coordonnées: 4980 - Cressier; 1211285/2569569

Situation: Route de Neuchâtel 2

Description de l'ouvrage: Séparation d'un appartement en deux

Requérant(s): Bard & Demarta SI, 2088 cressier

Auteur(s) des plans: Laurent Demarta Architectes Associés - Le carré Vert, Neuchâtel, 2088 Cressier

Demande de permis de construire: Sanction préalable

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art.12.02.06 RAC (structure); Distance à l'axe de la route;

Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Périmètre de plan site, bâtiment de 1^{ère} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.01.25 au 17.02.25

Publication FAO n° 3

Dossier SATAC n° 120041

Parcelle(s) et coordonnées: 4737 - Cressier; 1210671/2568867

Situation: Rue des Prélards 46

Description de l'ouvrage: Construction d'un abri à vélos

Requérant(s): Commune de Cressier, Rue Vallier 4, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (Croisement de gabarits); Distance à l'axe une route; Distance à la forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX RUE MOLONDIN CRESSIER

TRAVAUX CAD:

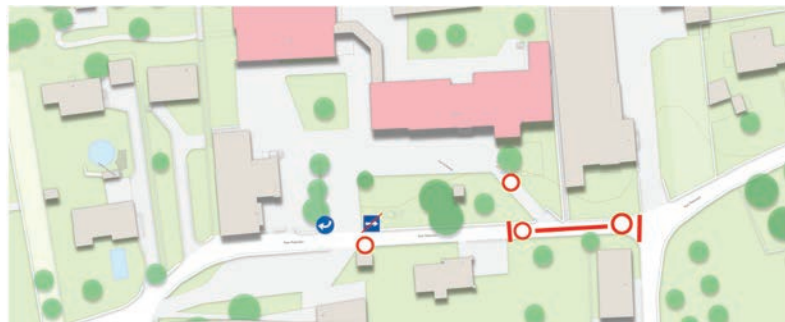
- La rue Molondin est fermée à la circulation depuis le 13 janvier 2025 comme ci-dessous:

Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur le terrain de basket du collège. Merci de respecter le marquage en place.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation apposée sur la rue Molondin.

Le bureau Dctec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension. Groupe E Celsius SA



LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.01.25 au 17.02.25

Publication FAO n° 3

Dossier SATAC n° 119892

Parcelle(s) et coordonnées: 1198 - Thielle - Wavre; 1208292/2568364

Situation: Wavre; Les Champs Capitan 14

Description de l'ouvrage: Construction deux maisons d'habitation individuelles

Requérant(s): GDB Immobilier Sàrl, 2108 Couvet

Auteur(s) des plans: Salomé Jacquot Rmored SA, Bayerel 8, 2063 Engollon

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 2.3 RCC (pente toiture)

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



ARRÊTÉ TEMPORAIRE DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (FÊTE DE SAINT-BLAISE)

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, et son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020,

considérant

A l'occasion de la fête de Saint-Blaise, des restrictions de circulation sont mises en place afin de permettre l'installation de la manifestation et la sécurité des participants,

arrête

Stationnement **Article premier**

La circulation est interdite du 31 janvier 2025 à 20h00 au 1^{er} février 2025 à 02h00, ainsi que du 1^{er} février 2025 à 17h45 au 2 février 2025 à 02h00, sur le tronçon de la Grand'Rue de Saint-Blaise, entre la ruelle Crible et la rue du Temple (signaux 2.01 OSR « interdiction générale de circuler dans les deux sens »).

Contravention **Art. 2**

Les contrevenant-es au présent arrêté seront puni-es conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Le secrétaire,
R. Mauri

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.01.25 au 17.02.25

Publication FAO n° 3

Dossier SATAC n° 119867

Parcelle(s) et coordonnées: 1561 - Saint-Blaise; 1207991/2566548

Situation: Pré Petit Jaquet

Description de l'ouvrage: Installation d'un container

Requérant(s): Ball Trap Club Neuchâtel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Michel Roethlisberger Atelier d'architecture, Rue du Temple 14, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de sport / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt

Particularités: Périmètre d'un site archéologique

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



**23
01
25** AUDITOIRE DE VIGNER
SAINT-BLAISE

19H
ACCUEIL,
VERRE DE BIENVENUE

DISCOURS DES AUTORITÉS

- **Charles Constantin** Conseil général
- **Daniel Rotsch** Conseil communal
- **Constanze Bonardo** Comité "Laténa oui"

Nouvelle commune, nouvelle histoire.
Célébrons ensemble et emportez votre
verre en souvenir.

LATÉNA'PÉRO
ENSEMBLE, FÊTONS NOTRE NOUVELLE COMMUNE

LATÉNA



LATÉNA'PÉRO: LE JEUDI 23 JANVIER DÈS 19H00

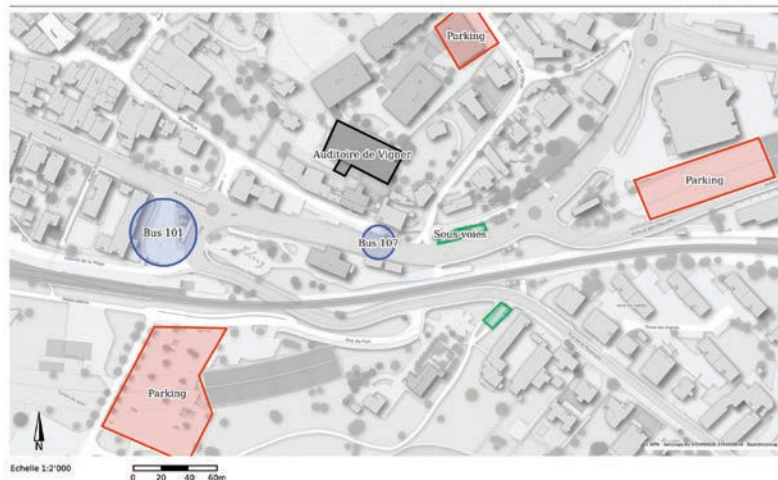
Les autorités de Laténa ont le plaisir de vous inviter à un apéritif convivial **jeudi 23 janvier 2025**. Nous vous attendons dès 19h00, à l'auditoire de Vigner à Saint-Blaise. Après quelques prises de parole, place à la fête! Ce moment sera l'occasion d'apprendre à se connaître, de resserrer les liens et de célébrer comme il se doit l'aboutissement d'un processus grisant mais intensif.

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour cette occasion spéciale.

Accès

Nous vous encourageons à privilégier les transports publics, avec les lignes 101 et 107 qui desservent directement le lieu de l'événement. Si vous venez en voiture, plusieurs parkings sont disponibles (voir plan), et des emplacements de stationnement sont également accessibles dans les rues avoisinantes.

GÉOPORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE NEUCHÂTELOIS



LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.01.25 au 17.02.25

Publication FAO n° 3

Dossier SATAC n° 119998

Parcelle(s) et coordonnées : 4713 - Saint-Blaise; 4714 - Saint-Blaise; 1206817/2566120

Situation : Sous les Vignes; Rue de la Musinière 15A

Description de l'ouvrage : Changement d'affectation avec travaux

Requérant(s) : telecoms Sàrl, 2000 Neuchâtel et Keycom SA, 2074 Marin

Auteur(s) des plans : Mathieu Oppliger Atelier Oppliger, Rue des Esserts 10, 2053 Cernier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone industrielle / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



INFORMATION TRAVAUX

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine étape du chantier se déroulera du lundi 20 janvier 2025 à 7h30 jusqu'à début avril.

Les tronçons concernés par ces travaux (Maigroge, Daniel-Dardel, Franco-Suisse, Perrières et Vignerons) sont représentés en rouge sur le plan ci-dessous. Différentes phases se succéderont avec circulation alternée gérée par des feux.

Durant cette période et selon les phases, les routes d'accès et places de stationnement privées seront inaccessibles en véhicule. Le bas du chemin des Vignerons sera fermé durant certaines phases.

L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leur utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à latena.infrastructures@ne.ch, avec l'intitulé «Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation, hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise S. Facchinetti SA (casque rouge).

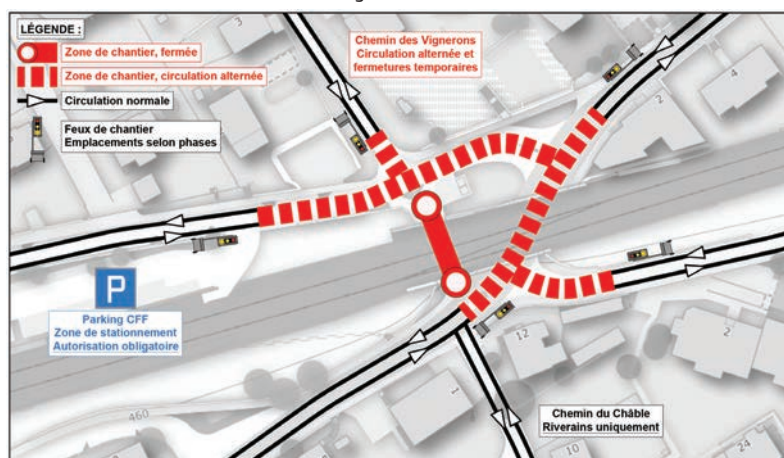
Diverses informations sont disponibles sur le site internet de la commune :

<https://commune-latena.ch>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Laténa : Service Infrastructures - 032 886 65 00

La Direction des travaux : Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - 032 732 55 55



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



PROCÉDURE FÉDÉRALE D'APPROBATION DES PLANS MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune: Lignières - Lieu: 2523 Lignières - PF 1086

- S-2492927.1 Station transformatrice Métairie de Lignières
- Nouvelle construction sur la parcelle n° 529 en remplacement de la station existante S-078302 Métairie de Lignières
- Coordonnées: 2569190/ 1215479
- L-0112751.2 Ligne mixte 17 kV entre la station Métairie de Lignières et le support n° 115 de la ligne L-057765
- Pose d'un nouveau tube avec un nouveau câble
 - Modification de la mise en câble
 - Pose de protection avifaunes

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de Groupe E SA, Route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot.

Les dossiers sont mis à l'enquête du 17 janvier jusqu'au 17 février 2025 dans la commune de Lignières.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante <https://esti-consultation.ch/pub/4802/1d3c6d5a> ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus. La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx). Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition dans les délais est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort

Projets

Route de la Pâla 100

1630 Bulle

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 17 janvier 2025 fait foi.

LIGNIÈRES



SALAGE ET DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Nous tenons à rappeler que les procédures en vigueur au niveau du déneigement et du salage des routes à Lignières sont les suivantes:

Déneigement

Les équipes de déneigement opèrent dès que l'alarme est déclenchée par le service communal de la voirie, dans l'ordre de priorité suivant:

1. Les routes principales empruntées par les transports publics.
2. Les autres routes de desserte communales.
3. Les cheminements piétonniers.

Il est toutefois impossible d'intervenir partout en même temps, mais nous nous efforçons de répondre au plus vite aux besoins des usagers.

Salage

Depuis plusieurs années, la Commune de Lignières a, dans un souci de protection de l'environnement, opéré le choix d'effectuer un salage réduit. Aussi, le salage est limité aux axes routiers principaux, à savoir:

- Rue du Montilier.
- Rue des Hautes-Bornes.
- Rue des Eussinges.
- Rue du Franc-Alleu.
- Rue de Fin de Forel.
- Route des Prés.
- Route de La Combe du Sapin.

ainsi qu'aux cheminements piétonniers très fréquentés permettant notamment d'atteindre les arrêts de bus et le collège de La Gouvernière.

Dispositions à respecter

- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique après le passage du chasse-neige.
- Il est interdit de déplacer, enlever ou endommager les jalons à neige.
- Il est interdit d'entreposer de la neige dans les fontaines.

Autres conseils utiles

- Ecouter les prévisions météorologiques et agir en conséquence.
- Adopter une conduite prudente et équiper les véhicules de pneus neige.
- Lors de déplacements à pied, se munir de bonnes chaussures antidérapantes et au besoin ajouter des crampons escamotables sous celles-ci. LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



CONVOCAION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

Judi 30 janvier 2025 à 20h00

Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2

Salle polyvalente (salle de gymnastique)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 19 décembre 2024.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Budget de l'exercice 2025. Rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'engagement de CHF 40'000.- pour l'étude du projet régional d'adduction d'eau du Grand Chaumont. Rapport à l'appui.
7. Lettres et pétitions.
8. Motions et propositions.
9. Résolutions, interpellations et questions.
10. Communications du Conseil communal.

La présidente
Josiane Chiffelle

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La secrétaire
Ophélie Gauchat

A votre service!

Tecaro Sanitaire
Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER
MENUISERIE S.A.

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz



HAUTERIVE

12^e P'tit Nouvel An de la Société Gym-Hommes Hauterive

Comme le veut la tradition, le samedi 11 janvier, le P'tit Nouvel-An 2025 a été fêté dans la joie et la bonne humeur par la SGHH. Une quarantaine de personnes (membres et leurs compagnes) ont pu savourer une délicieuse fondue chinoise avant de passer à la partie récréative.

Pour cette 12^e édition, la décoration des tables (aux couleurs de la nouvelle commune de Laténa) a été créée par le prestigiateur maison, membre et ami, qui a aussi présenté quelques-uns de ses tours. Ses pigeons à l'ananas ont parfaitement accompagné les desserts composés par une pâtissière altaripienne.

Le DJ maison « Jeune AG » du club, qui était à nouveau aux platines pour la partie danse, a lancé une farandole faisant se lever la grande majorité des participants.

Ce fût l'explosion des bombes de cotillons qui a suivi et il était déjà passé minuit quand les gymnastes sont rentrés dans leurs pénates, prêts pour une nouvelle année d'entraînements tous les jeudis soir au Centre sportif d'Hauterive à 20 heures.

Si vous voulez vous joindre à cette sympathique équipe, toutes les infos se trouvent sur le site internet de la société: sghh.jimdo.com.

MHD



SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire

0848 003 848
www.solartech-engineering.ch



Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

**VENEZ
DÉCOUVRIR LES
METS DE BRASSERIE**

Pieds de porc • Palée du lac de Neuchâtel
Tripes à la Neuchâteloise • Souris d'agneau
Joues de porc • Tartare préparé devant vous
Médillons de boeuf à la moelle • Riz de veau

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch



QualityNet SARL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Migration, hibernation, adaptation: les secrets de la résilience hivernale



Crédit: rotonara sur Pixabay

Avec l'arrivée de l'hiver, la faune et la flore sont confrontées à des conditions climatiques rigoureuses. Le froid, la neige et la rareté des ressources posent des défis considérables. C'est pourquoi, au fil de l'évolution, de nombreuses espèces ont développé des stratégies pour survivre dans ces environnements hostiles. Qu'il s'agisse de migrer, d'hiberner ou de se transformer physiquement, les animaux et les plantes déploient des solutions qui illustrent l'incroyable diversité et résilience du vivant.

Migration

De nombreux animaux migrent pour avoir un meilleur accès à la nourriture et bénéficier de conditions climatiques plus clémentes. On pense surtout aux oiseaux qui s'envolent vers le sud pour l'hiver, mais la migration est bien plus diversifiée que cela. Elle peut impliquer des déplacements d'est en ouest, des changements d'altitude, ou même des allers-retours vers plusieurs endroits différents.

Comment les animaux savent-ils qu'il est temps de se déplacer? Ils ont plusieurs indices environnementaux à disposition, notamment la durée du jour, les changements de température et la disponibilité des ressources. Mais ils répondent également à des signes biologiques et comportementaux, comme leur horloge interne, l'accumulation de réserves de graisse ou les apprentissages transmis de génération en génération. Bien que la migration puisse sembler être une très bonne option pour éviter les hivers rigoureux, elle soumet les animaux à un stress important, car il leur faut beaucoup d'énergie pour voyager et, une fois arrivés, ils se trouvent en concurrence avec les espèces indigènes pour les ressources, telles que la nourriture et les abris.

Les plantes, elles, sont enracinées dans leur milieu et ne peuvent pas se déplacer. Pourtant, au cours de l'évolution, elles ont colonisé des habitats favorables, contribuant ainsi à leur survie. Ces migrations végétales se produisent principalement grâce à des mécanismes de dispersion des graines, des spores ou des propagules, souvent transportées par le vent, l'eau ou les animaux. En s'installant dans des environnements où les conditions climatiques, les sols et la disponibilité en eau sont optimaux, les plantes peuvent maximiser leurs chances de croissance et de reproduction.

Hibernation et dormance

La réduction du métabolisme (hibernation chez les animaux et dormance chez les plantes) est une autre stratégie clé permettant de survivre aux conditions environnementales défavorables.

Chez les animaux, l'hibernation est un état physiologique temporaire marqué par un ralentissement du métabolisme et une réduction de l'activité physique. L'animal se met généralement en boule pour se réchauffer, la température corporelle baisse, la respiration et le rythme

cardiaque ralentissent. Ils réduisent ainsi la quantité d'énergie nécessaire pour rester en vie, ce qui leur permet de survivre sur les réserves de graisse qu'ils ont constituées.

Les stratégies d'hibernation vont de l'hibernation véritable à la torpeur quotidienne. Les marmottes sont un exemple de véritable hibernant. L'animal entre dans un état de dormance profond pendant plusieurs mois, avec une réduction drastique du métabolisme, de la température corporelle, de la fréquence cardiaque et du rythme respiratoire. D'autres mammifères comme les hérissons ou les chauves-souris entrent dans un état moins profond et temporaire, généralement limité à quelques heures par jour, principalement pendant les périodes les plus froides de la nuit ou de la journée.

Chez les plantes, la dormance est un arrêt de la croissance accompagné d'une forte réduction de l'activité métabolique. Les arbres à feuilles caduques perdent leurs feuilles car les maintenir nécessiterait une dépense énergétique importante. En outre, les feuilles tombées se décomposent et restituent des nutriments au sol.

Adaptation physique

Il existe de très nombreuses façons dont les animaux et les plantes ont évolué et développé des caractéristiques physiques de résistance ou de tolérance au froid. En hiver, de nombreux animaux développent une fourrure ou un plumage plus épais et plus dense pour retenir la chaleur. D'autres accumulent une épaisse couche de graisse sous-cutanée.

Les animaux constamment exposés au froid, comme c'est le cas dans les régions polaires, ont acquis des caractéristiques différentes de ceux des zones tempérées. Souvent, la taille de leurs appendices est réduite pour minimiser la perte de chaleur. Les petits appendices proches du corps restent au chaud et résistent aux engelures, contrairement aux grandes oreilles ou aux longues queues. Chez certains animaux, comme les caribous, cet objectif est atteint par un système de circulation à contre-courant dans les pattes.

Certaines adaptations au froid sont comportementales. Nombreux sont les animaux qui, comme les écureuils, stockent de la nourriture dans des cachettes avant l'hiver. D'autres, comme le manchot empereur, utilisent le regroupement social pour se protéger du froid extrême de l'Antarctique. En se regroupant, ils créent un microclimat plus chaud à l'intérieur du groupe, où les individus se serrent les uns contre les autres pour partager la chaleur et minimiser la perte thermique. Toutes les minutes environ, des individus se déplacent, permettant ainsi de protéger tour à tour chaque individu.

Chez les plantes, le principal risque associé à la baisse des températures est la formation de cristaux de glace dans les cellules et les tissus, qui engendrent des dommages structurels. Pour cette raison, certaines plantes produisent des antigels naturels qui abaissent le point de congélation. Ceux-ci sont formés de sucres, d'alcools, de protéines ou d'acides aminés.

Les stratégies d'adaptation au froid observées chez la faune et la flore offrent des enseignements précieux, notamment en matière d'efficacité énergétique. Elles sont source d'inspiration pour la création de matériaux isolants ou l'utilisation optimale des ressources. Elles pointent vers des solutions basées sur la nature et respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

En partenariat
avec

viteos
partenaire de transition énergétique



eli10

Votre partenaire
dans la transition
énergétique.

eli10.ch

Une nouvelle identité au service
de l'énergie littorale.



Élégance et
Créativité chez
**Concept
Création**

Salon de
jeu

Prenez rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin



Foyer de jour

Rue Montagu 8
2520 La Neuveville
Lundi / Mercredi / Vendredi

T: 032 751 26 62
www.home-montagu.ch

À L'AFFICHE
SARAH BERNHARDT - LA DIVINE VE 17 JANV. À 20H30
EN FANFARE SA 18 ET DI 19 JANV. À 20H30
NOSFERATU DI 19 JANV. À 17H EN VOST
VINGT DIEUX MA 21, MA 28 ET VE 31 JANV. À 20H30 DI 26 JANV. À 17H
PROCHAINEMENT
BETTER MAN - L'HISTOIRE DE ROBBIE WILLIAMS AUTOUR DU FEU UN OURS DANS LE JURA LES COURAGEUX LA CHAMBRE D'À CÔTÉ
WWW.CINE2520.CH

**FERRARA
MULTISERVICES**
079 289 66 39

Osvaldo Ferrara
Neuchâtel
ferraramultiservices@gmail.com

- Débarras
- Service Transport

- Nettoyage
- Jardinage

LA NEUVEVILLE - Au programme!

CINÉ2520

WWW.CINE2520.CH

SARAH BERNHARDT - LA DIVINE

ROMANCE DE GUILLAUME NICLOUX
AVEC SANDRINE KIBERLAIN, LAURENT LAFITTE



1915, Sarah Bernhardt est la première star mondiale. Libre. Moderne. Divine. Excentrique. Visionnaire ... Entre légende et fantôme, Sarah Bernhardt nous confie l'histoire d'amour qui a marqué sa vie.

VE 17 JANVIER À 20H30
14 ANS - 1H38 - FR - 2024

EN FANFARE

COMÉDIE DE EMMANUEL COURCOL
AVEC SARAH SUÇO, LUDMILA MIKAËL



Thibaut, chef d'orchestre parisien au sommet de sa carrière, rempli des salles de concert dans le monde entier. Un jour, lors d'un examen médical, il apprend qu'il a été adopté car sa soeur et lui ne sont manifestement pas de la même famille. En revanche il découvre qu'il a un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire qui joue du trombone dans la fanfare d'une ville ouvrière du nord de la France. En apparence tout sépare les deux frères sauf leur amour de la musique et leur don pour cet art. Fils adoptif d'une famille privilégiée, Thibaut tente de réparer les injustices du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

SA 18 ET DI 19 JANVIER
À 20H30
8 (12) ANS - 1H44 - FR
2023

NOSFERATU

HORREUR DE ROBERT EGGERS
AVEC LILY-ROSE DEPP, NICHOLAS HOULT, BILL SKARSGÅRD, WILLEM DAFØE

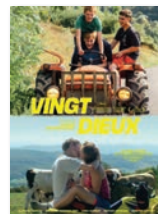


Nosferatu est une fable gothique, l'histoire d'une obsession entre une jeune femme tourmentée et le terrifiant vampire qui s'en est épris, avec toute l'horreur qu'elle va répandre dans son sillage.

DI 19 JANVIER À 17H EN VOST
16 ANS - 2H13 - US - 2024

VINGT DIEUX

DRAME DE LOUISE COURVOISIER
AVEC CLÉMENT FAVEAU, LUNA GARRET



Totone, 18 ans, passe le plus clair de son temps à boire des bières et écuimer les bals du Jura avec sa bande de potes. Mais la réalité le rattrape : il doit s'occuper de sa petite soeur de 7 ans et trouver un moyen de gagner sa vie. Il se met alors en tête de fabriquer le meilleur comté de la région, celui avec lequel il remporterait la médaille d'or du concours agricole et 30 000 euros.

MA 21, MA 28 ET VE 31 JANVIER À 20H30
DI 26 JANV. À 17H
14 ANS - 1H30 - FR - 2024

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH.

MARIN-EPAGNIER

Léco, Pappy, Vidar: Des Templiers modernes



Les Templiers de Suisse romande au service des jeunes harcelés ou maltraités

Le harcèlement, la violence et les abus de toutes sortes perpétrés envers les enfants sont des actes répugnants qui demandent à être combattus de toutes nos forces. S'attaquer à des êtres vulnérables est lâche et toute action pour enrayer ce fléau est digne d'éloge. A noter que les réseaux sociaux ont encore accentué le côté sombre de ces actes car commis sous le sigle de l'anonymat.

Comment lutter contre ces violences

En tant que parents, il faut écouter les plaintes des enfants, les encourager à parler, il faut rappeler les règles qui régissent la vie en communauté (aussi pour les harceleurs). Il faut créer des réseaux avec le corps enseignant.

En tant que victime, il faut surtout ne pas se sentir coupable, avoir le courage de dire stop et avoir le droit d'être protégé. Il faut en parler le plus vite possible à ses parents ou à ses enseignants ou enseignants. Avoir confiance en soi permet de se confier aux adultes.

Les Templiers – post tenebras lux, une des solutions

Une des solutions est de s'adresser à l'association des Templiers – Post Tenebras Lux qui, à ce jour, couvre toute la Suisse romande.

Les 3 Templiers du canton de Neuchâtel, Léco, Pappy et Vidar (ce sont leur surnom de motard) ont accepté de nous parler de leur association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. « Nous ne sommes pas un club de moto » tient à préciser Pappy, et si un motard entre dans l'association il ne peut plus appartenir à un autre moto-club, car les objectifs, les buts et le fonctionnement ne sont pas compatibles.

« Nous sommes une septantaine de personnes de tous âges, de tous horizons professionnels, réparties entre des Templiers/Templières et des Ecuyers/Ecuyères qui partagent une passion pour la moto mais aussi, et principalement, une volonté de se mobiliser pour soutenir les enfants ou adolescents mineurs qui sont victimes d'abus en tous genres » nous explique Léco.

Chaque demande d'adhésion est méticuleusement analysée car les membres de l'association sont triés sur le volet. Il est donc impératif de montrer patte blanche. Les documents à fournir par toute personne intéressée, lors

de l'envoi de son dossier sont une pièce d'identité valable, un permis de conduire valable, un CV à jour ainsi qu'une lettre de motivation manuscrite. De plus, il est aussi obligatoire de fournir un extrait des deux casiers judiciaires, le standard et le spécial (contient tous les jugements prononcés par un tribunal à l'encontre d'adultes et de personnes mineures impliquant des interdictions visant à protéger des mineurs, des personnes ayant besoin de protection ou, dans le domaine de la santé, des patientes et des patients). Ces deux casiers judiciaires doivent bien entendu, être vierges. Les demandes de renouvellement des deux casiers judiciaires sont faites tous les deux ans.

Le postulant se doit d'avoir une motivation à toute épreuve. Par exemple, chaque membre est bénévole à 100%. « Chacune et chacun investit son temps libre, paie son essence, ses frais de bouche » nous explique Léco. Tout l'argent récolté par ailleurs est réservé aux enfants. Quand on sait que pour une intervention en Ajoie, il est possible qu'un ou plusieurs motards viennent du canton de Genève, on se rend compte de la motivation de ces motards au grand cœur.

« Nous avons soutenu, jusqu'à aujourd'hui, et continuons de soutenir 118 enfants et adolescents » précise Pappy.

« Notre objectif principal est de redonner confiance aux enfants ou adolescents qui ont été fragilisés par une situation d'abus. Nous agissons en accompagnant ces enfants, en leur montrant qu'un groupe peut être sécurisant, stable, bienveillant et protecteur » complète Vidar.

Comment ça marche

Tout part d'un appel des parents ou d'un membre de la famille. A ce moment-là, des Templiers se déplacent au domicile pour discuter avec l'enfant harcelé et/ou abusé et déterminer, avec lui, le genre d'aide que peut lui apporter l'association. Les Templiers font ensuite un rapport détaillé au comité d'évaluation qui décide de prendre en charge le cas ou pas. Le comité d'évaluation se réunit tous les lundis soir. Un plan d'intervention est ensuite mis en place. La plupart du temps, il s'agit d'un déplacement d'une vingtaine de motos qui viennent chercher l'enfant harcelé au vu et au su de

toute l'école, vont partager un repas avec lui et le ramènent à l'école. Durant cette intervention, l'enfant peut choisir deux Templiers/Templières comme « parrain/marraine ». « Ces deux membres seront à disposition de l'enfant 24h/24h 7j/7j, 365j/an » précise Vidar. Ces parrains/marraines seront aussi responsables du suivi de l'enfant. Durant cette intervention il est aussi remis à l'enfant, un hoodies avec les couleurs et patches de l'association ainsi qu'un médaillon qu'il ou elle gardera dans sa poche pour lui rappeler constamment que, dès lors, il ou elle fait partie de la famille des Templiers et est devenu(e) un(e) Templier « Junior ». Dès ce moment, l'enfant n'est plus tout seul.

Le nombre de motards sur leur engin, le bruit des moteurs marquent les esprits et il n'est pas rare (déjà après la première intervention) que le harceleur/abuseur soit tellement impressionné qu'il abandonne son harcèlement/abus et se rapproche de l'enfant harcelé.

Si nécessaire, plusieurs interventions peuvent être planifiées. « Nous avons 87% de réussite après la première intervention » sont fiers de nous préciser les trois Templiers d'une même voix.

Les Templiers - Post Tenebras Lux profitent des invitations qui leur sont faites pour se faire connaître et ainsi permettre aux enfants et adolescents harcelé(e)s ou abusé(e)s d'en parler et de mettre en route un processus qui pourrait leur redonner confiance.

Si vous voyez (ou entendez) dans les parages d'une école, une bande de motards, n'ayez pas peur! Il s'agit certainement de TEMPLIERS qui viennent au secours d'un enfant ou d'un adolescent qui en a besoin.

Le site internet www.templarsaca.ch vous permettra d'en savoir plus sur cette association qui mérite le respect.

DJ



Léco (à gauche), Pappy (au centre) et Vidar (à droite) sont des templiers au grand cœur

LATÉNA

Se faire tirer le portrait



L'histoire des portraits vue par Nathalie Grenon

L'expression «se faire tirer le portrait» vient de la conjonction des termes «tirer» et «portrait». Au Moyen-âge, le verbe «tirer» s'employait pour désigner le fait de dessiner. Le mot «portrait» dérive quant à lui du verbe «portraire» qui signifiait dessiner, et tout particulièrement la partie haute du corps dont le visage. Ce pléonasm a traversé les époques pour signifier simplement aujourd'hui se faire dessiner, peindre ou photographier.

À la suite de dons ou de legs, la collection de peinture de Laténa est riche de centaines d'œuvres. Quelques-unes sont accrochées dans les bureaux de l'administration, d'autres dans des locaux éventuellement accessibles à la population, mais la plupart dorment au fond d'un local spécialement aménagé à cet effet.

Le conseil communal de La Tène, assisté par l'administration avait, en 2022 et 2023 organisé deux expositions, la première dédiée au peintre Auguste Bachelin et la deuxième aux paysages des quatre communes ayant fusionnées sous le nom de Laténa.

Cette année, la commune de Laténa souhaite présenter à ses citoyens et citoyennes une sélection de portraits par le biais d'une nouvelle exposition qui est présentée à la bibliothèque-médiathèque de Laténa.

L'art du portrait montre plus que des yeux bleus, des nez aquilins ou des mentons fuyants. On y découvre l'évolution des mentalités, des façons de représenter l'amour ou la haine, la beauté ou la laideur. La photographie a changé l'approche et au réalisme d'une photo vient se greffer la subjectivité de l'auteur.

Le titre de l'exposition «Regards croisés: portraits de nos villages», vient de l'idée de Nathalie Grenon, conceptrice de cette exposition qui, à côté des œuvres anciennes exposées à l'arrière de la bibliothèque, voudrait créer une œuvre collaborative, en incitant chaque visiteur et chaque visiteuse à se dessiner ou à se tirer le portrait. Le résultat sera à apprécier en visitant l'exposition. Il n'est pas obligatoire de se mettre en «œuvre» pour venir la visiter.

Cette exposition est à visiter jusqu'au 7 mars 2025 durant les heures d'ouverture de la bibliothèque-médiathèque.

DJ

Optez pour un chauffage efficient.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.

viteos.ch/pompe-a-chaaleur

Pompe à chaleur

Vos avantages

- Économique et durable
- Projet clé en main
- Large choix de produits
- Prix compétitif



viteos

UNDERSCOUTBAR

Ouverture du Bar à 18h
Petite Restauration
Concerts dès 20h

Rock n'Roll / Electro / Tekno

Vendredi 31.01 Organisé par :
Samedi 01.02

Lieu: Sous-Voie Transn, Saint-Blaise

SAINT-BLAISE

RC 2185

Au tour de la rue Daniel-Dardel



Interrompus de mi-décembre 2024 à mi-janvier 2025, les travaux de la réfection complète de la route cantonale 2185 Saint-Blaise – Enges – Lignièrès, qui connaît un trafic de 3500 véhicules par jour, vont reprendre le lundi 20 janvier prochain.

Après le secteur de la rue de la Maigroge, qui a connu le renouvellement de toutes les infrastructures enfouies sous la chaussée ainsi que la pose des tubes du CAD, le chauffage à distance, l'assainissement de la route se poursuivra pendant toute l'année 2025: du passage inférieur sous les voies CFF au carrefour du Tilleul (photo).

Pendant cette phase des travaux, la circulation routière sera maintenue de manière alternée au moyen de feux de chantier. Toutefois, sporadiquement, pour de brèves périodes, le trafic routier sera interrompu et dévié par les rues du Tilleul, de la Châtellenie et de Vigner. Des dispositions particulières seront prises pour les livraisons par camions aux deux en-cavages viticoles située à la rue Daniel-Dardel.

Dans la foulée de l'assainissement de la route, un nouvel arrêt de la ligne du bus postal 133 Le Landeron – Marin – St-Blaise – Lordel, conforme à la loi sur l'égalité pour les handicapés (Lhand), sera aménagé à proximité du Carrefour du Tilleul: un arrêt qui fait défaut entre ceux de la gare CFF et de la Goulette. Il sera utile pour desservir les hauts de Saint-Blaise, à savoir une population de quelque 500 habitants.

Le chantier de la rue Daniel-Dardel se terminera en décembre 2025. Il se rouvrira en 2026 sur la route de Lignièrès.

CZ

LATÉNA

La nouvelle commune se met en ordre de marche



... plus que 58

Par des actes tantôt officiels, tantôt symboliques, la mise en place de Laténa va de l'avant.

Ce sont tout d'abord les cantonniers qui ont été assermentés. Jeudi passé, ils ont prêté serment de servir Laténa et ont donc été légitimés à dénoncer les infractions des citoyens dans la gestion des déchets.

Petit à petit, les 59 panneaux de signalisation routière d'entrée et de sortie d'agglomération actuels sont remplacés par de nouveaux indiquant « Commune de Laténa ». Exit la commune de la Tène qui n'aura vécu qu'un peu moins de vingt ans.

Il y a encore passablement de travail et tout le personnel communal est « au taquet » pour que tout fonctionne à la satisfaction de tout un chacun dans les plus brefs délais. Bravo et merci à chacune et chacun.

DJ

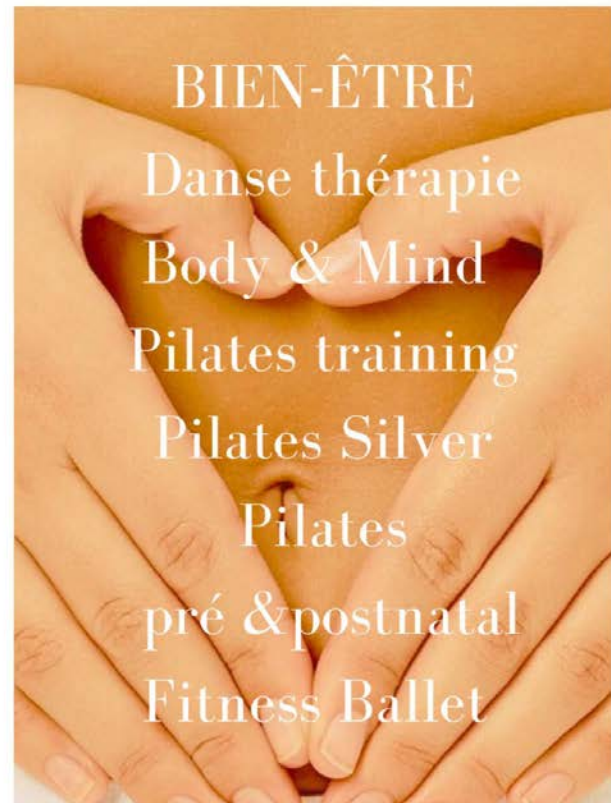


Les cantonniers de Laténa assermentés



@PIL_LIFE_DANSE

Planning & Horaire
www.pillife-danse.com



Champs-montants 12B
Marin-Epagnier





Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Théâtre, Ety H. «La flamme d'une âme», 18 janvier à 20h15 à Montmirail. Plus d'info sur le site de la paroisse ou celui de Montmirail.

«L'aventure chrétienne au Japon», jeudi 23 janvier à 20h au Centre paroissial de Cressier. Conférence du pasteur Raoul Pagnamenta, **dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens.**

Etudes bibliques sur l'Apocalypse

«Fondé sur le passé, le livre de l'Apocalypse nous parle d'aujourd'hui et demain».

C'est l'apocalypse! Pas une semaine ne passe sans de nouvelles catastrophes liées aux guerres actuelles ou au dérèglement climatique, souvent qualifiés de situations apocalyptiques. Pourtant le mot apocalypse signifie littéralement «loin de ce qui est caché». Ainsi, et justement très loin de nous parler froidement des catastrophes passées, actuelles et à venir, le dernier livre de la Bible nous en révèle les pourquoi? et met en lumière nos responsabilités. Fondé sur l'œuvre rédemptrice de Jésus, l'Apocalypse ne se focalise pas uniquement sur des situations douloureuses.

Ce livre exceptionnel nous dévoile un avenir glorieux pour l'ensemble de la création, ainsi que pour celles et ceux qui refuseront de suivre l'Antichrist et son gouvernement mondial. Les dizaines de prophéties bibliques, accomplies et incontestables, nous engagent à prendre au sérieux, celles qui sont dévoilées dans l'Apocalypse et nous encouragent à suivre paisiblement le Bon Berger.

Depuis plus de 50 ans, le pasteur Pierre Amey commente régulièrement ce livre fascinant, c'est pourquoi nous vous invitons chaleureusement les **mercredis 29 janvier, 5 et 12 février**, de 20h à 21h30 au Centre paroissial de Cressier. Soyez toutes et tous les bienvenus!

Théâtre Terre Nouvelle – malheureusement les représentations ont dû être annulées et auront lieu probablement début 2026.

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 19 janvier

10h00 Culte œcuménique au temple du Landeron.

10h00 Culte œcuménique au temple de St-Blaise.

Garderie et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruhe – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Mardi 21 janvier

19h15 **Prière pour le Conseil paroissial et la paroisse** à la cure de St-Blaise.

Marin

Mardi 21 janvier

12h00 **Repas ouverts à la cure de Marin** (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli
077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com
Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 19 janvier

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 17 janvier

9h00 **Pas de Messe à St-Blaise**

14h00 Messe des Funérailles à St-Blaise

Samedi 18 janvier

9h00-11h30 Réunion catéchisme 8H et 9H

17h00-18h30 Réunion catéchisme 1^{er} Pardon 5H

18h30 Messe à St-Blaise

Début semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens

Dimanche 19 janvier

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Culte au Temple de St-Blaise + Prédication de l'Abbé Leonardo Kamalebo

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens avec chants de Taizé à Fleurier (église catholique)

Mardi 21 janvier

9h00 Messe à St-Blaise

Mercredi 22 janvier

10h30 Messe au Home le Castel + visites

18h30-19h30 Réunion catéchisme 7H

Jeudi 23 janvier

18h30 Réunion catéchisme futurs confirmands 10H
19h00 Fête de la nouvelle Commune LATENA - Apéro, Auditoire de Vigner à St-Blaise
20h00 Conférence «l'aventure chrétienne au Japon» par le Pasteur Raoul Pagnamenta, Centre paroissial de Cressier (ch. Des Narches 3)
20h00 Rencontre Maurice Zundel, Crypte de la Basilique Notre-Dame (Eglise Rouge) à Neuchâtel, ouvert à tous

Vendredi 24 janvier

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 25 janvier

18h30 Messe à St-Blaise, animée par les enfants 7H

Dimanche 26 janvier

9h00 Messe à St-Blaise
10h00 Célébration de la parole avec accueil des sœurs et frères protestants +
Prédication du Pasteur Raoul Pagnamenta
Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 19 janvier

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église de Fleurier

Lundi 20 janvier

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 21 janvier

9h00 Conseil de paroisse à la cure
11h00 Messe au Foyer
15h30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin
16h45 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

Jeudi 23 janvier

11h00 Messe au Foyer
17h15 Catéchèse familiale (visite de l'église)

Vendredi 24 janvier

15h00 Confessions à l'église de Cressier

Dimanche 26 janvier

10h00 Messe avec les familles à l'église de Cressier
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 18 janvier

17h00 Messe des défunts de la Confrérie St-Antoine à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 19 janvier

10h00 Messe de la Confrérie St-Antoine à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 19 janvier

10h00 Célébration œcuménique au temple du Landeron célébrée par la diacre Ruth Letare et l'abbé Gérard Muanda

Mercredi 22 janvier

15h00 Messe au home Bellevue
Histoire et visite du décor de l'église St-Maurice du Landeron. Dans le cadre de la Confrérie des SS Fabien et Sébastien, cette visite est ouverte à toute personne intéressée. Elle a lieu directement à l'intérieur de l'église (qui sera tempérée) de 16h à 16h45 le samedi 25 janvier.

Samedi 25 janvier

18h00 Messe des défunts de la Confrérie St-Sébastien à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 26 janvier

9h45 Messe de la Confrérie St-Sébastien à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie
Mercredi à 20h: réunion de prières
Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)
Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)
Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Le pardon

Le pardon est pour moi un geste d'amour,
C'est un cadeau que l'on offre à ceux qui nous ont blessés;
Que ce soit par des paroles désobligeantes
Qui nous ont fait pleurer
Ou par des gestes déplacés qui nous ont déséquilibrés...
Pardoner, c'est aussi un signe de sagesse
Car cela demande beaucoup de courage
Et cela n'est vraiment pas toujours facile de faire cet effort,
Mais c'est le plus beau cadeau que l'on peut se faire
Pour nous aider à retrouver la paix intérieure
Et continuer de grandir dans notre cœur.
Être capable de pardonner, c'est se donner la chance
De vivre en équilibre avec soi-même,
Sans rancune, sans colère, et sans méchanceté
Sans ce sentiment de frustration qui nous étouffe
Et qui nous rend malheureux
En venant tourmenter notre esprit
Tout en nous rongant l'intérieur...
Pardoner, c'est déposer une rose dans le jardin de l'amour,
Car c'est dans notre cœur que ses pétales s'ouvriront,
Pour venir embellir ces précieux moments de bonheur
Où tu connais la joie de redonner à quelqu'un
Une seconde chance de bonheur.
«Je te pardonne» est un mot qui guérit et enrichit notre vie...
Auteur inconnu

Quelques bonnes questions pour rendre concret nos démarches de pardon

- dans quelle(s) relation(s) vis-je une situation qui n'est pas résolue?
- à qui devrais-je pardonner? à qui aimerais-je pardonner?
- de qui aimerais-je bien recevoir une demande de pardon?

Dans toutes ces situations, comment m'y prendre pour oser en parler? qui pourrait m'aider à explorer ce que je ressens? qui pourrait m'aider à sortir de ce sentiment d'incapacité à faire quelque chose pour m'en sortir? qui pourrait m'aider à affronter la personne avec qui je suis dans une situation conflictuelle?
Quelle est la place de la prière dans ma démarche? ai-je besoin d'être accompagné-e par quelqu'un d'externe à tout cela? vers qui me tourner?
Le ministère de l'Entre2 est une solution parmi d'autres pour rencontrer quelqu'un qui saura vous accompagner: premier contact au 079 889 21 90.

Pasteur Frédo Siegenthaler



CAFE THEATRE
**LA TOUR
DE RIVE**
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Gabriel Tornay
Vendredi 24 janvier 2025 à 20h30



Vendredi 24 janvier 2025 à 20h30 – Gabriel Tornay

Ce spectacle est complet

Le Mentalist «retrouve le temps perdu»

Dans ce nouveau spectacle, nous retrouvons Le Mentaliste chez lui, dans un décor modifié. Assis à côté d'un grand écran, il dialogue avec Sophie, son alter ego féminin, projeté sur la toile à la façon d'un cinéma-théâtre.

Rythmé par ces flash-backs récurrents, le Mentaliste remet sur les devants de la scène les objets de son enfance pour une expérience intemporelle, comme un retour dans les années 80...

Apport poétique et narratif, ces scènes sont le fil conducteur du spectacle.

Plus d'une demi-douzaine d'expériences divertissantes, aussi bluffantes les unes que les autres, animerons la scène durant une heure et demie, alternant humour, surprise et poésie.

Prochains spectacles :

Vendredi 31 janvier 2025 à 19h30 - EMJB - audition des classes de chant de **France Hamel**, entrée libre

Samedi 8 février 2025 à 20h30 **Michael von der Heide** en concert

Veillez réserver vos places

L'équipe de la Tour de Rive

SAINT-BLAISE

Phénomène récurrent du Loclat Cabanons inondés dans les jardins familiaux de Bregot

Une fois encore, les pluies abondantes de la fin de décembre 2024 et du début de janvier 2025 ont provoqué un débordement du petit lac de Saint-Blaise sur les jardins qui l'avoisinent.

L'eau a recouvert le chemin du Peuplier. Il relie la route de Soleure au chemin du Loclat. En outre, un coup de vent a déraciné un bouquet d'arbres à proximité de la berge ouest du lac.

Vestige d'un bras du lac de Neuchâtel, les rives du Loclat connaissent un affaissement progressif. Le professeur Jean-G. Baer (1902-1975), de l'Université de Neuchâtel, affirmait dans la brochure *Saint-Blaise au bord de l'eau* que le niveau du petit lac se trouvait à 5 mètres en 1900 au-dessus du lac de Neuchâtel, «*et qu'il n'était plus qu'à 1.50 m en 1962.*»

Si les eaux du Loclat se situent aujourd'hui au-dessous de celles du lac de Neuchâtel, il est certain que le Mouson, canalisé en 1943, n'assure plus l'écoulement des eaux du Petit lac : une cause, parmi d'autres, de débordements chroniques.

Ces submersions n'entachent en rien le patriotisme du locataire d'un jardin inondé. Comme le montre la photo, prise le 12 janvier 2025, il a planté un drapeau à la croix fédérale au milieu des choux ! CZ



Semaine de l'Unité 2025



Conférence

L'aventure chrétienne au Japon

par Raoul Pagnamenta, pasteur

Judi 23 janvier 2025 à 20h

Centre paroissial de Cressier (ch des Narches 3)

 **ELITEC**  **STORES**

Nous avons besoin de vous !

Afin de compléter notre équipe basée à Neuchâtel, nous cherchons de suite des :

installateurs - installatrices

Vous êtes titulaire d'un CFC dans le domaine de la construction ? Nous serions ravis de recevoir votre dossier de candidature.

Route des Gouttes-d'Or 98 2000 Neuchâtel

info@elitec.swiss
www.elitec.swiss

LE LANDERON

La Commune se pare de drapeaux pour l'année du 700^e



Dimanche dernier, le premier drapeau du 700^e était mis en place à la rue des Granges, un départ d'une belle action de parrainage pour rappeler que c'est une année spéciale pour Le Landeron.

Les septante parrains et amis concernés par cette action se sont retrouvés à cette belle occasion pour regarder Olivier Perrot installer ce premier drapeau au sommet d'un candélabre afin de le laisser flotter au gré des vents. Ce fut ensuite le moment de se rassembler

tous ensemble autour d'un apéro (vin chaud, thé chaud et boissons diverses) agrémenté d'une agape très appréciée. Une belle occasion de se retrouver dans la bonne humeur malgré une bise des plus mordante. C'est à l'initiative d'Olivier et de Paulette Perrot, que 70 drapeaux seront répartis en majorité dans les rues principales de la commune. Quarante-cinq seront placés par les services communaux et 25 par Olivier lui-même dans les rues des parrains, à proximité si c'est possible. Cette initiative montre bien l'attachement de tous à leur commune.

CP



Centre service machines à coudre
Nähmaschinen Service Center
Centro servizio macchine da cucire

Kappelenstrasse 26 | 3270 Aarberg | T 032 392 41 73
www.delmonte-aarberg.ch

Journées créatives – pour les fans de couture et broderie

Apprenez des techniques créatives
et profiter d'offres attractives.
Découvrez des astuces, conseils et accessoires
dans nos ateliers passionnants.



Inscription et informations en ligne
via le QR code ou sur delmonte-aarberg.ch

Réparations pour toutes les machines
à coudre et à broder – même les
anciens modèles !



elna **JUKI** **BERNINA** **baby lock** **brother** **PFAFF**

New Kia EV9

4x4. 7 places. 800 volts.

KIA
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !



Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch



Des 20 ans de l'Amicale de la Fanfare L'Espérance
Samedi 25 janvier 2025 - 14h00 - Salle Vallier, Cressier

Ouverture des portes à 12h30

30 tours : 1 carte : 10.00 / 3 cartes : 30.00 / 6 cartes : 50.00

Royale : 1 carte : 2.00 / 3 cartes : 5.00 / 1 planche : 10.00

Lots à gagner : Bons Migros, Coop et commerçants du village de Cressier et alentours

Quine : 40.00 / Double-quine : 60.00 / Carton : 100.00

Royale : 2x 300.00

Lototronic

Boissons et petite restauration

Places limitées

www.fanfare-cressier.com



SAINT-BLAISE

Festivités du 3 février!

Le 3 février, c'est le jour de Saint-Blaise. A cette occasion, les autorités de la nouvelle commune fusionnée de Laténa accueilleront dans la vie civile les majorant.e.s du village de Saint-Blaise lors d'une cérémonie officielle au Temple à 18h30. Cette année, c'est Charlène Contesse, œnologue et vigneronne à Saint-Blaise qui nous fera l'honneur d'adresser le message traditionnel aux jeunes. Les espaces musicaux seront, quant à eux, assurés par l'Association Musicale Neuchâtel - Saint-Blaise. Le Yodleur Club Saint-Blaise se produira également après la cérémonie devant le Temple. Un apéritif sera ensuite offert par la commune de Laténa à l'auditoire de Vigner.

La manifestation du 3 février, c'est aussi une grande fête qui se tiendra aux quatre coins du village de Saint-Blaise les vendredi 31 janvier, samedi 1^{er} février et lundi 3 février avec des animations musicales, des bars et des stands tenus par les sociétés locales ainsi qu'une Silent Doudoune, organisée pour la seconde fois par Zumbuck's, où nous pourrons nous déhancher les vendredi et samedi jusqu'à 2h sur le parvis du Temple. Une Kids Silent Disco, mise sur pied en collaboration avec l'APSB (Association des parents de Saint-Blaise), se tiendra pour les enfants le samedi de 17h45 à 20h autour du Temple. Les festivités du 3 février ne seraient toutefois pas complètes sans le légendaire Barathon qui reviendra le vendredi sur le thème «Leggings tonic». Arborez vos plus beaux leggings, sortez vos accessoires de gymnastique et venez défiler avec nous à travers les rues du village et dans les 13 bars participants.

Le comité de la Commission du 3Février souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux majorant.e.s, remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui oeuvrent pour que la fête soit belle et se réjouit de partager un moment de convivialité avec vous.

Retrouvez le programme complet de la manifestation sur : www.3fevrier.ch.

Le comité de la Commission du 3Février

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

L'étonnante histoire d'un bateau baptisé « Neuchâtel »

Sans aucun lien avec notre vapeur « Neuchâtel »



On connaît l'histoire du bateau à vapeur « Neuchâtel » exploité par de la Société de navigation LNM, qui navigua de 1912 à 1968, avant d'être mis hors service jusqu'en 2013. Il est revenu, restauré par Trivapor, pour sillonner les Trois-Lacs. L'excellent mensuel romand *Passé Simple* a évoqué, dans son no de novembre

2024, l'histoire surprenante d'un autre « Neuchâtel » attaché à notre coin de pays.

Un pétrolier norvégien, lancé en 1930, baptisé *Langanger*, qui avait son port d'attache à Bergen, se trouvait en mains des autorités allemandes en été 1944. Il était ancré dans l'étang de Berre, près de Marseille, qui communique avec la mer. Au moment où les Alliés débarquent en Provence, les Allemands coulent les navires sous leur contrôle pour éviter qu'ils ne tombent aux mains de leurs ennemis.

Ce sera le cas du *Langanger*. Incendié partiellement, il sera sabordé, dans un triste état, par les Allemands devant les chantiers de Port-de-

Bouc, ville qui est le premier port de la France pour le déchargement des carburants.

Deux Neuchâtelois Roger de Perrot, ingénieur naval, (1893-1974) et Armand Bourquin (1880-1960) fondateur de l'entreprise de cartons Bourquin SA, de Couvet, décident de racheter l'épave pour la renflouer et la restaurer. Leur objectif: remettre en fonction le pétrolier sous le nom de *Neuchâtel* en lui permettant d'arborer le pavillon suisse.

Non sans des démarches administratives compliquées, le samedi 4 mars 1950, le *Neuchâtel* est baptisé, plus exactement « nommé », lors d'une cérémonie solennelle à Marseille. Affrété par une compagnie française, sous le commandement d'un capitaine français à la tête d'un équipage de 40 marins français et quelques suisses, le navire *Neuchâtel* convoiera du pétrole du Golfe Persique en Méditerranée et sur l'Atlantique.

En 1954, l'inscription du *Neuchâtel* est rayée du registre des navires suisses. Il est vendu à un armateur de Hambourg qui lui change son nom en 1955. En juillet 1961, à bout de course, il est ferrailé dans la ville portuaire espagnole de Bilbao...

Claude Zweiacker